

Fondations canadiennes et tendances philanthropiques internationales - Ouverture sur le monde

ESPERANZA MORENO

Directrice générale adjointe, Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI)

BETTY PLEWES¹

Ancienne présidente-directrice générale, Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI)

Introduction

Warren Buffet a fait les manchettes l'année dernière en s'engageant à faire don de la plus grande partie de sa fortune de 31 milliards \$ US aux projets de la Gates Foundation, ce qui a transformé cette dernière en la plus importante fondation au monde. D'autres fondations états-uniennes importantes – Ford, Rockefeller, et Carnegie – sont bien connues non seulement pour leurs activités dans le pays, mais également pour les nombreux millions de dollars qu'elles contribuent aux programmes de réduction de la pauvreté, de promotion de la société civile et de protection de l'environnement dans des pays partout dans le monde. L'année dernière, en Europe, l'homme d'affaires Maurice Greenberg a créé la Starr International Foundation avec un fonds de dotation potentiel de 20 milliards \$ US; la fondation a destiné une de ses premières subventions (d'une valeur de 4 millions \$ US) à Médecins Sans Frontières².

L'activité philanthropique mondiale est en pleine croissance et le développement international est clairement un secteur d'intérêt pour les donateurs et les fondations. La philanthropie croît aussi au Canada. Les fondations communautaires indiquent que, l'année dernière, leurs donateurs ont accordé 271 millions de dollars en dons (Voluntary Gateway, 2007). De tels donateurs généreux et de solides retours sur les investissements ont mené à une croissance de plus d'un milliard de dollars pour les fondations communautaires pendant une période de deux ans. Au Canada, il existe aussi un intérêt philanthropique pour le développement international. L'année dernière, par exemple, l'entrepreneur John McCall MacBain a annoncé son projet d'utiliser environ un milliard de dollars provenant de la vente de sa société pour créer une fondation axée sur l'amélioration de la santé et de l'éducation des enfants, notamment en Afrique (McArthur, 2006).

Les tendances philanthropiques internationales intéressent les organisations de la société civile (OSC) qui travaillent dans le domaine de la coopération et du développement internationaux. Au Canada, de nombreuses organisations du genre sont membres du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), une coalition internationale d'environ 100 OSC à vocation internationale telles que CUSO, l'Association des infirmières et infirmiers du Canada et Project Ploughshares. Les membres du CCCI, comme toutes les organisations du secteur bénévole, non seulement conçoivent et mettent en oeuvre des programmes, mais doivent aussi trouver des façons de financer leurs projets. Une étude effectuée en 2006 par le CCCI sur les tendances en matière de revenu chez ses membres a révélé que bien que le revenu provenant des fondations canadiennes représentait une part infime des sources de revenu privées totales des OSC, il a subi une forte augmentation au cours des dix dernières années (Tomlinson, 2006).

Le présent document porte sur l'examen de la nature et de l'envergure des activités internationales des fondations canadiennes et les compare brièvement aux fondations états-uniennes et européennes. Il est important de clarifier au départ le sens donné à « octroi de subventions internationales ». Dans le cadre des rapports sur l'octroi de subventions par les fondations, le terme est utilisé pour désigner toute subvention accordée à l'extérieur d'un pays particulier. Par exemple, les sources de données canadiennes considèrent que l'octroi de subventions internationales comprend l'appui à des activités en Europe, aux États-Unis et en Israël de même que l'appui à des projets missionnaires. Il y existe deux façons de remettre une subvention : directement aux organisations à l'extérieur du Canada (elle entre dans la

catégorie des subventions « transfrontières ») ou à des organismes de bienfaisance canadiens enregistrés qui agissent à titre d'intermédiaires et envoient les fonds à l'étranger.

Les membres du CCCI oeuvrent à l'échelle mondiale pour le développement humain durable, l'élimination de la pauvreté dans le monde et la justice sociale. Leur travail comprend le dialogue sur la politique étrangère du Canada et les initiatives visant l'engagement des Canadiennes et Canadiens en ce qui concerne les enjeux mondiaux ainsi qu'une variété de projets outre-mer visant à appuyer des organisations homologues dans les pays en développement et à fournir de l'aide humanitaire. Ils s'intéressent à la portion des octrois de subventions internationales qui appuie l'élimination de la pauvreté mondiale, le renforcement de la société civile, la promotion des droits de la personne ou qui sert de soutien aux personnes touchées par les crises humanitaires. Malheureusement, en examinant les données disponibles, il est très difficile de séparer les subventions destinées à ces fins de l'ensemble des octrois internationaux, en partie parce que les fondations utilisent des façons différentes de classifier leurs subventions. Un autre facteur limitatif tient du fait que les principales données canadiennes au sujet des fondations sont surtout destinées à appuyer les chercheurs de subventions et ne sont pas nécessairement conçues comme des outils de recherche complets et ouverts qui permettent de fournir de l'information sur les tendances ou les profils d'octroi de subventions dans certains secteurs particuliers. Les secteurs d'intérêt pour les OSC internationaux chevauchent souvent les secteurs traditionnels (notamment la santé, l'éducation ou les services sociaux) et il peut être difficile d'en distinguer les volets internationaux. De plus, les données provenant des deux sources principales différaient souvent et il était donc difficile de les comparer ou elles étaient non comparables³.

Comme les données disponibles se prêtent difficilement à la recherche, le présent document adopte une approche très globale pour décrire le secteur des fondations canadiennes et s'appuie fortement sur une série d'entrevues avec le personnel des OSC et des fondations.

Les fondations canadiennes

Le secteur des fondations canadiennes est relativement jeune, petit et en pleine croissance. En 2005, plus de 8 800 fondations étaient enregistrées auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC); environ 2 900 mettaient à exécution leurs propres projets. Le nombre de fondations qui entreprennent leurs propres activités a plus que doublé depuis 1998; à l'époque, il n'y en avait que 1 078. Les actifs totaux de ces fondations s'élèvent à 13,9 milliards de dollars et en 2004, elles ont versé plus de 1,2 milliard de dollars en subventions⁴.

Les fondations se séparent en deux catégories principales : privées (où la moitié du capital provient d'une source et dont le conseil d'administration comprend des membres de la famille ou d'autres membres sans lien de dépendance) et publiques (où l'argent provient de plus d'une source et dont le conseil d'administration a un lien de dépendance). Au Canada, plus de 80 % des fondations qui réalisent leurs propres activités sont des fondations familiales privées⁵.

Les fondations publiques sont notamment les fondations communautaires, les fondations à objectif spécifique, les fondations gouvernementales et les fondations d'entreprises, ainsi que les fondations reliées à des associations d'entraide. Les fondations communautaires croissent rapidement. En 1992, il y avait 28 fondations communautaires disposant d'actifs d'une valeur de 500 millions de dollars, alors qu'aujourd'hui, il y en a 155 disposant de plus de 2 milliards de dollars en actifs⁶.

Les fondations évoquent principalement l'idée d'octroi de subventions, mais en fait, les activités des fondations vont souvent bien au-delà de ce rôle et s'étendent à des rôles importants de convocation, de réseautage, de développement et de transmission de connaissances. Les fondations savent également faire preuve de leadership dans le cadre d'enjeux communautaires clés. À l'échelle nationale et internationale,

on constate qu'un mouvement mondial en vue de renforcer la philanthropie et de développer sa capacité institutionnelle est en train de prendre forme.

Deux organisations principales fournissent du soutien aux fondations canadiennes. L'organisme Fondations philanthropiques Canada, fondé en 2001, regroupe 86 des principales fondations privées. L'organisme Fondations communautaires du Canada, fondé en 1992, appuie le réseau en pleine croissance de 155 fondations communautaires. Les fondations se regroupent aussi par affinité autour d'enjeux comme le leadership communautaire, ou plus formellement en réseaux comme le Réseau canadien d'octroi de financement en environnement.

Les projets internationaux des fondations

La portée de l'engagement international des fondations canadiennes est assez limitée. *Tous* les projets internationaux ne reçoivent que 3 % du financement des fondations. Parmi les 15 fondations canadiennes les plus importantes, sept seulement versent des subventions internationales. En 2005, les subventions désignées par les fondations canadiennes comme « octrois de subventions internationales » totalisaient environ 40 millions de dollars pour 765 subventions⁷. Cette catégorie de subventions provenait d'environ 169 fondations et incluait des subventions en Israël et en Europe et pour du travail missionnaire outre-mer.

Un examen de près des intérêts des OSC internationales, c'est-à-dire le développement international, les droits de la personne et la lutte contre la pauvreté mondiale, révèle qu'un peu plus de 1 % du financement des fondations cible ces activités. En 2005, ce pourcentage représentait environ 18,2 millions de dollars pour environ 400 subventions. Le *Répertoire canadien des fondations et entreprises* d'Imagine Canada dresse une liste de quelque 80 fondations participant à ce genre de financement.

Les fondations ayant des projets outre-mer adoptent une des trois approches principales suivantes :

1. Le groupe le plus important comprend des fondations qui sont principalement attentives aux demandes de soutien pour le travail international d'autres organisations. La majeure partie du financement destiné aux OSC axées sur le domaine international se range dans cette approche. Certaines fondations n'acceptent pas de propositions non sollicitées et invitent des organisations spécifiques connues du conseil d'administration et du personnel à soumettre des propositions. Or, la plupart ont un processus de sollicitation ouvert et les OSC présentent des propositions que les fondations commencent par examiner puis elles prennent une décision à leur sujet. En 2004, parmi les fondations suivant un tel processus, c'est la Fondation J. Armand Bombardier qui a alloué la plus importante somme d'argent en accordant 425 000 \$ à neuf projets dont trois subventions assez importantes à une organisation pour un total de 345 000 \$; chacune des six autres subventions était inférieure à 25 000 \$. La même année, la Fondation canadienne Donner a octroyé 401 000 \$ sous forme de 10 subventions, et la Fondation Marcelle et Jean Coutu a consenti 10 subventions totalisant 275 000 \$. Dans cette catégorie, la plupart des subventions sont relativement modestes et ponctuelles⁸.
2. Certaines fondations adoptent une approche de programmation à l'endroit de leur travail international et se fixent un objectif thématique et un ensemble d'objectifs à un niveau plus élevé. À titre d'exemple, la Walter and Duncan Gordon Foundation souscrit à un programme de citoyenneté mondiale, la Simons Foundation est axée sur la paix et la sécurité et la Harbinger Foundation a récemment mis l'accent sur les enjeux internationaux liés à l'eau. Ces fondations font la promotion de leurs objectifs de différentes façons, notamment l'octroi de subventions ou de bourses de recherche, la convocation et le soutien de la recherche. Le programme de la Gordon Foundation est unique parce que, plutôt que d'appuyer des projets à l'étranger, il cherche à renforcer la capacité des Canadiennes et Canadiens à participer à des projets

internationaux (notamment au moyen de bourses destinées aux jeunes dans le domaine de la politique internationale, l'engagement des communautés de la diaspora, etc.).

3. Le troisième petit groupe comprend les fondations qui élaborent leurs propres programmes internationaux et les financent directement au moyen de contrats d'agence conclus avec des organisations outre-mer ou en passant par un intermédiaire canadien. La Colin B. Glassco Charitable Foundation for Children en est un exemple. En 2004, elle a alloué 332 000 \$ au traitement du trachome chez les enfants en Zambie par l'intermédiaire de l'Agence de développement et de secours adventiste (ADSA). La Mary A. Tidland Charitable Foundation appuie des projets relatifs à la santé et à l'éducation au moyen de contrats d'agence dans différents pays. Les deux fondations recueillent des fonds provenant d'autres donateurs privés et font participer des bénévoles. À plusieurs égards, leur travail ressemble à celui des OSC internationales.

Le tableau 1 comprend une liste de certaines des principales OSC internationales bénéficiaires de subventions provenant de fondations canadiennes en 2004.

Tableau 1 : Principaux bénéficiaires des subventions des fondations canadiennes en 2004⁹

Organisation	Total de la subvention	Nombre de subventions
University of West Indies (Jamaïque)	17 369 300 \$	1
USC Canada	915 767 \$	12
Vision mondiale	788 614 \$	86
Médecins Sans Frontières	654 160 \$	57
Stephen Lewis Foundation	616 466 \$	42
Fondation Aga Khan Canada	567 812 \$	22
SIM Canada	527 455 \$	53
Plan de parrainage	455 559 \$	60
CARE Canada	361 334 \$	20
Bureau canadien de l'éducation internationale	345 000 \$	3
ADSA Canada	336 000 \$	9
Oxfam Canada	302 665 \$	29

La subvention moyenne atteint environ 15 000 \$ et aide à soutenir le travail outre-mer. Les bénéficiaires des subventions sont surtout les grandes organisations les plus connues du public canadien, en raison de leurs stratégies de communication ou de leur propre couverture médiatique. Il est probable que seules les grandes organisations ont la capacité d'entreprendre de la recherche, d'établir des liens et de soumettre les propositions permettant d'obtenir le financement des fondations.

Et c'est beaucoup de travail. Les personnes interviewées ont indiqué qu'il fallait s'adresser à chaque fondation individuellement. Comme l'a précisé une personne, « lorsque vous connaissez une fondation, vous en connaissez une, sans plus ». Elles ont des approches, des intérêts et un processus de prise de décisions très différents. En général, il est convenu qu'il faut établir des liens personnels avec les fondations, surtout avec les fondations familiales où les décisions se prennent souvent en fonction des intérêts des membres de la famille qui constituent la majorité des membres du conseil d'administration et avec les fondations qui n'acceptent pas de propositions non sollicitées.

Les OSC canadiennes à vocation internationale ont recours aux personnes-ressources des membres de leur CA ainsi qu'à d'autres amis et sympathisants pour établir des liens avec les membres du CA et du

personnel des fondations. Les OSC indiquent qu'il est difficile d'intéresser les fondations à leur travail d'éducation et d'élaboration de politiques au Canada. Cependant, grâce à des connaissances, une OSC a réussi à obtenir du soutien pour ses activités au Canada auprès de fondations qui en général n'appuient pas les projets internationaux.

Les fondations communautaires

Les fondations communautaires sont par nature axées sur des enjeux locaux. À l'heure actuelle, les fondations communautaires canadiennes versent quelques subventions aux organisations internationales par l'intermédiaire de fonds orientés par les donateurs (comme le don à l'Institut international Coady en 2006 par l'entremise de la Hamilton Community Foundation). Le personnel et le conseil d'administration des fondations communautaires remarquent qu'il existe un désir accru chez leurs donateurs de subventionner des projets à l'extérieur du Canada. Ils attribuent ce désir en partie aux données démographiques changeantes des communautés canadiennes, car les immigrants veulent à leur tour aider leur communauté, pays ou région d'origine. De plus, la couverture médiatique saisissante de désastres comme le Tsunami de 2004 a suscité une réponse humanitaire de la part de nombreuses personnes. Enfin, la sensibilisation accrue à l'envergure mondiale des enjeux tels que le changement climatique, la pauvreté et le VIH/SIDA incitent les gens à vouloir donner tant au Canada qu'à l'étranger.

L'organisation Fondations communautaires du Canada (FCC), l'organisation parapluie du réseau, prévoit établir des mécanismes au Canada en vue de faciliter l'allocation de subventions à des causes internationales. Les mécanismes en question seront reliés au réseau des fondations communautaires dans le monde entier, dans lequel l'organisation FCC a été très active grâce au travail de son président-directeur général. Le personnel de FCC a participé à la création et de la mise en place du Worldwide Initiatives for Grantmaker Support (WINGS) – un réseau d'octroi de subventions dont le but est de renforcer l'infrastructure institutionnelle de la philanthropie à l'échelle mondiale – et d'un de ses éléments constitutifs (WINGS-CF) qui cherche à établir et à renforcer les fondations communautaires dans le monde entier. On compte actuellement plus de 1 100 fondations communautaires établies dans 42 pays de par le monde¹⁰.

Quels sont les obstacles à l'engagement international ?

Avec une mondialisation qui se fait de plus en plus sentir, comment expliquer un engagement international relativement modeste chez les fondations canadiennes ? Les entrevues avec le personnel des fondations et des OSC semblent indiquer trois obstacles principaux à la présence accrue des fondations canadiennes à l'étranger, à savoir la mentalité, les cadres juridiques et les moyens.

i) La mentalité

Dans les fondations, surtout les familiales, la motivation et l'expérience des membres du CA sont très importantes en ce qui a trait au choix des activités qu'ils soutiennent. En général, ceux-ci redonnent aux communautés où ils ont vécu et travaillé. Pour les fondations comme pour le public en général, le niveau de sensibilisation aux enjeux internationaux n'est pas très élevé. En général, les fondations ne sont pas en mesure de choisir les organisations internationales auxquelles elles peuvent faire confiance et de suivre leurs activités. La situation semble toutefois changer au sein des fondations familiales où les membres plus jeunes voyagent et travaillent outre-mer et s'ouvrent sur le monde.

Les fondations, comme les autres donateurs, veulent voir des résultats concrets et apporter un changement. Elles perçoivent les OSC internationales comme des organismes qui reçoivent de l'appui de nombreux bailleurs de fonds privés ainsi que des gouvernements et elles ne sont pas convaincues que leurs fonds feraient une différence. Certaines sont préoccupées par le fait que les OSC prélèvent des frais administratifs qu'elles considèrent trop élevés.

Une autre influence importante est le rôle de l'État. Bien des Canadiens présument que les relations extérieures et l'aide et le développement internationaux sont la responsabilité du gouvernement. Enfin, de nombreuses fondations sont créées à partir d'actifs provenant du secteur privé. Les personnes interviewées ont fait observer que les gens d'affaires canadiens n'ont pas tendance à s'ouvrir sur le monde quoique la tendance pourrait être en train de s'inverser.

ii) Le cadre juridique

Les fondations canadiennes sont constituées par lettres patentes. Celles-ci précisent la mission de bienfaisance de la fondation et reflètent l'intention du donateur original, ce qui peut être très restrictif. La lettre patente peut déterminer les secteurs géographiques et sous-secteurs auxquels appartient la fondation ou elle peut cibler les types d'organisations que la fondation doit soutenir. Par exemple, Max Bell, le créateur de la fondation du même nom, a stipulé qu'un tiers de la somme attribuée chaque année par la fondation devait aller à l'Université McGill. Si le mandat de la fondation est déterminé à l'avance, il est très difficile de le modifier, et les conseils et comités ainsi que le personnel des fondations ont peu d'autorité discrétionnaire.

Un autre facteur restrictif est le cadre réglementaire de l'Agence du revenu du Canada (ARC). La Loi de l'impôt sur le revenu permet à une oeuvre de bienfaisance d'exercer seulement deux genres d'activités outre-mer :

- elle peut faire des dons à des donataires reconnus -- un nombre très restreint d'organisations dont les organismes de bienfaisance enregistrés au Canada, certaines universités à l'extérieur du Canada, l'Organisation des Nations unies et ses organismes, et quelques organisations de bienfaisance étrangères; ou
- elle peut entreprendre ses propres activités. Une autre organisation peut les exercer (l'agent), mais l'organisme canadien doit être le partenaire actif qui tient les commandes (ARC, 2000).

Les fondations publiques doivent respecter une exigence supplémentaire, soit celle de verser un minimum de 51 % de leurs subventions à des donataires reconnus (ARC, 2001). Certaines fondations, y compris les fondations privées, ont dépassé cette exigence et ont établi leurs propres politiques internes en vertu desquelles les donataires reconnus doivent recevoir un pourcentage plus élevé encore. Elles le font par crainte que leurs agents commettent des actes illégaux, une préoccupation qui s'est peut-être intensifiée au cours des dernières années avec la mise en oeuvre de lois anti-terroristes et les craintes accrues en matière de sécurité.

Les règlements, à l'exception de la règle de 51 % portant sur les donataires reconnus, s'appliquent aussi aux OSC canadiennes à vocation internationale. Alors il est à se demander pourquoi les fondations considèrent que les règlements constituent un tel obstacle ? Un certain nombre de personnes interviewées estimaient que c'est parce que les membres du personnel et les conseils et comités de certaines fondations ne comprennent pas bien les règlements et cherchent à éviter les complications et les risques.

Cependant, d'aucuns ont fait remarquer que les règlements qui régissent les organismes de bienfaisance sont désuets et nécessitent une réforme. L'Institute for Media, Policy and Civil Society (IMPACS) a examiné cette question au moyen d'un processus d'activités éducatives directes, d'une analyse de ce qui peut être fait et de la participation de certaines institutions et spécialistes chevronnés¹¹. Sur le plan international, l'ajout de donataires reconnus à la liste permettrait de faciliter l'octroi de dons.

iii) Les moyens

Les moyens représentent le troisième facteur limitatif. Les fondations de particuliers ne sont pas très grandes et bon nombre d'entre elles n'ont pas de personnel rémunéré, ce qui ne leur permet pas d'adopter facilement une approche systématique et stratégique pour leur travail. Leur manque d'expérience et de

connaissances sur le plan international exacerbe leurs difficultés et mène à un manque de confiance en leur capacité de choisir des partenaires et de faire preuve de la prudence nécessaire au suivi et à l'évaluation des projets. Le manque d'expérience et de connaissances perturbe également leur travail dans le pays.

Au Canada, particulièrement dans le domaine des subventions internationales, l'infrastructure de soutien aux fondations est très limitée. La Tides Canada Foundation fait exception, car grâce à ses liens avec la Tides Foundation des États-Unis, elle peut aider d'autres fondations canadiennes ainsi que des philanthropes à formuler des recommandations en matière de subventions à des organismes de bienfaisance états-uniens ou internationaux¹².

Lorsque ces trois éléments entrent en jeu – la mentalité, le cadre juridique et les moyens – il devient simplement plus facile pour les fondations de répondre aux nombreux besoins des collectivités au Canada.

Les fondations aux États-Unis

Par rapport au Canada, le secteur des fondations aux États-Unis est vaste et bien établi. Comme le montrent les chiffres dans le tableau 2, la différence est exponentielle. Il ne s'agit pas simplement de la proportion habituelle de 10 contre 1 basée sur la comparaison entre la population états-unienne et celle du Canada.

Tableau 2 : Comparaison entre les subventions internationales des fondations états-uniennes et canadiennes¹³

	États-Unis 2005	Canada 2005
Nombre de fondations :	68 000	8 852
Total de l'actif :	510,5 milliards \$US (2004)	13,9 milliards \$
Total des subventions :	33,6 milliards \$US	1,2 milliard \$ (2004)
Subventions internationales :	3,8 milliards \$US (11 %)	36 millions \$ (3 %) (2004)

Les données plus élevées du côté des États-Unis s'expliquent par une plus grande population, une économie beaucoup plus importante et une plus grande richesse, ainsi que par l'apparition en avance des fondations aux États-Unis il y a un siècle. La différence découle aussi de la vision des États-uniens à l'égard de la philanthropie. Pour ces derniers, l'État joue un rôle limité alors que les institutions privées et les particuliers occupent une place plus importante.

Les fondations de particuliers aux É.-U. sont plus efficaces et le réseau d'organisations de soutien est bien développé; il offre des services de recherche, de formation de réseautage et de convocation. Le Council on Foundations, établi à Washington, comprend 2 000 membres internationaux de fondations privées, communautaires et d'entreprises. De nombreuses organisations, tel le Council of Michigan Foundations qui regroupe 400 membres, visent à appuyer les fondations et à renforcer la philanthropie dans des régions spécifiques. Bon nombre de chercheurs s'intéressent au secteur des fondations et de nombreux débats publics portent sur des enjeux pertinents comme le rôle des fondations privées en matière d'élaboration des politiques publiques.

Le financement des subventions internationales est beaucoup plus important, non seulement en dollars, mais aussi parce que les projets internationaux récoltent un pourcentage plus élevé de l'ensemble des subventions. En 2004, sept fondations ont alloué plus de 50 millions de dollars chacune en subventions internationales, et ce sans compter la Gates Foundation (qui a versé 1,4 milliard de dollars). Le financement international est plus concentré que le financement intérieur, les 25 principales fondations

représentant 83 % de tout le financement. Plus de la moitié des 100 principales fondations états-uniennes sont sujettes à des restrictions géographiques dans leur charte ou dans leurs lignes directrices en matière de subventions (Pfitzer et al, 2003).

L'octroi de subventions internationales par les fondations états-uniennes est monté en flèche entre 1990 et 2000 en passant de 508 millions \$ US à 2,5 milliards \$ US (Pfitzer et al, 2003). Le fléchissement du marché boursier, la récession et un climat politique plus difficile après les événements du 11 septembre 2001 ont mené à un recul en 2002. L'octroi de subventions est demeuré au même niveau en 2003 et a rebondi en 2004 et en 2005. De 2002 à 2005, l'octroi de subventions internationales a augmenté de 12 % alors que dans l'ensemble, l'octroi de subventions n'a augmenté que de 2 %. La hausse est attribuable aux dons substantiels que la Gates Foundation a accordés à la santé internationale, à l'importante croissance de la Moore Foundation et à sa contribution aux programmes environnementaux, et à l'immense soutien apporté par les fondations états-uniennes en réponse aux désastres humanitaires en Asie du Sud et au Soudan. Toutefois, les augmentations dans certains secteurs n'ont fait que compenser les réductions d'octrois de subventions par les fondations dont les actifs ne s'étaient pas remis du fléchissement du marché boursier (Renz et Atienza, 2006).

Une étude d'un plus petit échantillon de fondations au cours de la période de 2002 à 2004 a révélé que les fondations communautaires et les fondations d'entreprises avaient fortement accru leurs subventions internationales. Les subventions internationales par les fondations communautaires, qui ne représente que 1 % du total (dans l'échantillon), ont haussé de 35 % pour atteindre 39 millions \$ US, et les subventions des entreprises ont augmenté de 31 % et sont passés à 151 millions \$ US (Renz et Atienza, 2006).

D'autres tendances provenant de la même étude :

- Plus de fondations ont participé à l'octroi de subventions internationales.
- Les fondations plus récentes ont tendance à compter davantage sur les organisations établies aux États-Unis pour mettre en oeuvre leurs programmes plutôt que de financer directement des groupes outre-mer.
- Les subventions outre-mer ont principalement profité à l'Afrique, à l'Asie et aux programmes mondiaux.
- Les subventions accordées aux bénéficiaires établis aux États-Unis privilégiaient ceux qui distribuaient des fonds aux pays en développement.
- L'exclusion de la Gates Foundation de l'échantillon des deux années diminuerait l'octroi des subventions internationales de 4 %. Ces dernières connaîtraient quand même un meilleur rendement que les subventions dans leur ensemble, qui elles subiraient une baisse de 6 %.

Les tendances indiquent qu'une grande partie de la croissance du secteur peut s'expliquer par le développement considérable de quelques méga fondations plutôt que par une ouverture sur le monde de la part du secteur des fondations en général. Une vaste série d'entrevues effectuées en vue d'examiner les raisons pour lesquelles il n'y a pas plus de fondations états-uniennes qui octroient des subventions internationales a révélé certaines des mêmes raisons que celles exposées lors des entrevues au Canada (Pfitzer et al, 2003) :

- De nombreux donateurs, conseils et comités de fondations aux États-Unis veulent aider leurs propres communautés.
- Les fondations manquent d'expérience et d'infrastructure pour verser des subventions efficaces à l'extérieur des États-Unis.
- L'observation des règlements du gouvernement états-unien est perçue comme étant risquée, complexe et chronophage.

- Aux É.-U., ceux qui octroient des subventions internationales font peu de partage d'expertise et d'infrastructure.
- Certaines fondations estiment qu'un manque de stabilité politique et économique et d'intégrité institutionnelle dans certaines régions à l'étranger constitue un élément dissuasif majeur.

Les États-Unis ont un réseau de soutien beaucoup plus dynamique pour les organisations qui désirent participer à l'octroi de subventions internationales. Des groupes comme le Rockefeller Philanthropy Workshop offrent aux donateurs l'occasion de voyager et de faire une expérience directe de la situation outre-mer. D'autres organisations telles que Grantmakers Without Borders et le Global Philanthropy Forum les aident à en apprendre davantage sur l'octroi de subventions efficace et appuient le travail de collaboration.

Les fondations états-uniennes participent aussi très étroitement à la promotion de la philanthropie et au soutien de l'édification de fondations dans les différentes parties du monde. L'année dernière, la Ford Foundation a annoncé la création d'un fonds de dotation états-unien de 30 millions \$ pour lancer l'organisme TrustAfrica, une fondation d'octroi de subventions africaine établie au Sénégal. Synergos, une fondation new-yorkaise, appuie la création de fondations de développement communautaire en Amérique latine, en Afrique australe et en Asie du Sud-Est au moyen de son programme *Strengthening Bridging Organizations*. L'Open Society Institute (OSI), une fondation privée fondée par George Soros qui réalise à la fois ses propres activités et accorde des subventions, vise à influencer la politique publique afin de promouvoir la gouvernance démocratique, les droits de la personne et les réformes économique, juridique et sociale. George Soros a également fondé un réseau international de fondations Soros, qui est relié à l'Institut, dans des pays ou des régions spécifiques en vue d'amorcer et d'appuyer des projets de société ouverte.

Les analystes prévoient que l'octroi de subventions internationales continuera à croître aux États-Unis. À court terme, plusieurs nouvelles initiatives importantes voient le jour comme le Partnership for Higher Education in Africa, un consortium de fondations qui se sont engagées à verser une somme de 200 millions \$ US. À long terme, l'augmentation de l'octroi de subventions internationales proviendra principalement de la contribution de 31 milliards \$ US accordée par Warren Buffet à la Gates Foundation. Par contre, certains facteurs peuvent limiter l'octroi des subventions internationales. La volatilité continue du marché boursier, le ralentissement économique prévu et l'incertitude politique affectant les prix du pétrole peuvent saper la croissance des fonds de dotation des fondations. De plus, la guerre au terrorisme en cours et le cadre juridique de plus en plus restrictif pourraient décourager l'octroi de subventions (Renz et Atienza, 2006).

Tableau 3 : Principales fondations aux États-Unis et au Canada classées selon les subventions internationales en 2004¹⁴

CANADA				ÉTATS-UNIS			
Fondations	Subventions internationales \$ CAN	Nombre de dons internationaux	Centres d'intérêt	Fondations	Subventions internationales \$ CAN	Nombre de dons internationaux	Centres d'intérêt
Banyan Tree Foundation	17 369 000 \$	1	Éducation	Bill & Melinda Gates Foundation	1 400 869 762 \$	134	Santé, bibliothèques publiques
Swift Family Foundation	1 591 060 \$	1	Éducation, santé	Ford Foundation	293 658 320 \$	1 328	Valeurs démocratiques, coopération internationale, éducation, développement communautaire, religion, arts et culture, paix
Fondation J. Armand Bombardier	425 000 \$	9	Éducation, santé, développement international	Gordon and Betty Moore Foundation	94 497 101 \$	79	Environnement, recherche scientifique
Fondation canadienne Donner	401 000 \$	10	Santé et médecine	John D. and Catherine T. MacArthur Foundation	83 084 768 \$	223	Conservation et développement durable, droits de la personne, paix et sécurité internationales

Buller Foundation	333 500 \$	6	Santé, missions internationales	Rockefeller Foundation	82 139 630 \$	329	Sécurité alimentaire, santé à l'échelle mondiale, éducation, culture, intégration à l'échelle mondiale
La Fondation Marcelle et Jean Coutu	275 368 \$	10	Éducation, santé et médecine, jeunesse internationale, développement international	William and Flora Hewlett Foundation	64 291 958 \$	165	Éducation, population, environnement, arts du spectacle
Bridgeway Foundation	247 500 \$	1	Micro crédit	W.K. Kellogg Foundation	63 974 145 \$	122	Réduction de la pauvreté, communautés rurales
The Simons Foundation	217 000 \$	6	Paix et sécurité, droits de la personne	Freeman Foundation	60 726 831\$	223	Programmes d'échanges internationaux, bourses et études internationales
Howick Foundation	182 500 \$	13	Santé et médecine, sécurité alimentaire, jeunesse internationale, missions internationales	Carnegie Corporation of New York	48 183 440 \$	113	Paix et sécurité internationales, amélioration des universités, possibilités offertes aux femmes, bibliothèques
Northwater Foundation	144 750 \$	3	Santé et médecine, droits de la personne				

Walter and Duncan Gordon Foundation	110 000 \$	8	Citoyenneté mondiale, relations internationales, éducation internationale		Starr Foundation	47 010 884 \$	101	Valeurs démocratiques, relations internationales
--	------------	---	--	--	---------------------	---------------	-----	---

Les fondations européennes

Les études sur les fondations européennes sont moins nombreuses. Cependant, le European Foundation Centre (EFC) a créé un groupe de travail sur la recherche¹⁵ afin que le public en sache davantage sur les fondations et afin de mieux documenter les contributions publiques et sociales des fondations. Les fondations en Europe ne sont pas un nouveau phénomène et les octrois de subventions remontent au Moyen-Âge dans de nombreux pays européens. Toutefois, l'arrivée de nouvelles fondations s'est fait beaucoup plus lente au cours du vingtième siècle, comparativement aux États-Unis, et ce n'est qu'à la fin de la dépression et des deux guerres mondiales que les fondations ont commencé à réapparaître. La dernière décennie a connu une croissance rapide : par exemple, plus de 40 % des fondations allemandes ont vu le jour au cours de celle-ci. Les pays qui ont réformé leurs lois régissant les fondations afin de les rendre plus habilitantes ont affiché les taux de croissance les plus élevés.

Selon les évaluations du EFC, au début des années 2000, 62 000 fondations entreprenaient leurs propres projets dans les 15 États membres de l'ancienne Union européenne. La taille du secteur des fondations variait considérablement d'un bout à l'autre de l'Europe. Anheier (2001) en décrit trois groupes :

- les pays comme la France, où on compte peu de fondations et elles ne jouent presque aucun rôle,
- les pays comme l'Allemagne où le secteur des fondations est assez important, et
- les pays comme l'Italie, où le milieu des fondations est relativement vaste et important, tant sur le plan économique que politique.

Contrairement au Canada et aux États-Unis, en Europe, la plupart des fondations entreprennent leurs propres projets. Bon nombre d'entre elles combinent leur propre programmation avec une certaine forme d'octroi de subventions (Anheier, 2001).

En Europe, on trouve aussi des fondations axées sur un parti politique, telle la Friedrich Ebert Stiftung d'Allemagne et la Westminster Foundation for Democracy (WFD) de Grande-Bretagne qui représente un modèle de fondation créé par le gouvernement. Mise sur pied en 1992, la WFD est une organisation publique indépendante commanditée par le Foreign Office qui lui consent une subvention annuelle de 4,1 millions £. Elle cherche à renforcer les institutions démocratiques, surtout les partis politiques (par l'entremise des partis politiques du Royaume-Uni), les parlements et la fourchette d'organisations constituant la société civile.

Bien qu'il existe des données limitées sur l'octroi de subventions internationales par des fondations européennes, le groupe de travail de l'EFC indique qu'il existe une tendance croissante de projets transfrontières, tant au sein qu'à l'extérieur de l'Union européenne. La tendance s'avère particulièrement forte aux Pays-Bas où 31 % des fondations exécutent des projets à l'échelle internationale. En Belgique, environ 13 % des dépenses des fondations vont à l'étranger. Au Royaume-Uni, selon un exposé récent, les fondations consacrent environ 4 % de leur richesse au développement international; en revanche, au sein du même pays, les dons privés provenant du public et alloués aux projets internationaux atteignent 14 % (BOND, 2006). Le groupe de travail de l'EFC indique que l'octroi de dons transfrontières augmenterait si l'UE créait un cadre juridique plus propice en adoptant une loi européenne sur les fondations et si elle reconnaissait les organismes qualifiés et les traitait équitablement du point de vue fiscal d'un pays à l'autre.

L'EFC, mis sur pied en 1989 par sept des plus importantes fondations d'Europe, est l'organe principal qui regroupe les fondations européennes. Il comprend plus de 200 membres, associés et abonnés et 350 regroupements philanthropiques communautaires, de même que 50 000 autres

organisations reliées par un réseau de 58 centres d'information et de soutien dans le monde entier. Jusqu'en 2006, le Worldwide Initiatives for Grantmaker Support (WINGS), un réseau mondial d'environ 130 associations d'octroi de subventions et de soutien, se logait dans l'EFC.

Les activités de l'EFC comportent aussi un volet de promotion des projets internationaux. Europe in the World est une campagne dont la mission est de préconiser et de favoriser plus de leadership, de collaboration et d'initiatives d'acquisition de connaissances en matière de développement international chez les fondations, en partenariat avec les gouvernements, les institutions multilatérales et supranationales, les entreprises et les organisations de développement international. Son site Web¹⁶ contient de l'information sur les nombreuses initiatives internationales réalisées en collaboration avec les fondations européennes telles que le European HIV/AIDS Funders Group dirigé par la Bernard van Leer Foundation et le Sub-Saharan Africa Funders Network.

La philanthropie dans le monde

De nombreuses fondations états-uniennes et européennes (et quelques canadiennes) participent à des activités de promotion de la philanthropie à l'échelle mondiale. En 2000, elles ont créé l'organisation susmentionnée, le Worldwide Initiatives for Grantmaker Support (WINGS), comme lieu de rencontre pour celles et ceux engagés à édifier une infrastructure institutionnelle d'appui à la philanthropie de par le monde. Le WINGS-CF est un élément constitutif du réseau mondial WINGS et appuie la mise sur pied et le renforcement des fondations communautaires. Avec l'aide de plusieurs fondations états-uniennes, USAID, la Banque mondiale et un certain nombre de fondations communautaires, le WINGS a créé le Global Fund for Community Foundations afin de promouvoir la croissance et la viabilité des fondations communautaires dans les pays en développement et en transition. Le fonds se trouve dans le European Foundation Centre. De 2007 à 2010, le secrétariat du WINGS occupera des locaux du Asia Pacific Philanthropy Consortium à Manille.

La philanthropie au Canada

Ces brèves descriptions montrent clairement que pour une diversité de raisons historiques, politiques et économiques, les secteurs des fondations au Canada, aux États-Unis et en Europe ont suivi des parcours de développement différents. En Europe, le secteur des fondations est relativement petit, mais croît rapidement. Dans ce continent, le niveau de sensibilisation internationale est plus élevé qu'au Canada en raison de l'histoire et des tendances migratoires, d'une couverture médiatique plus axée sur le monde et du nombre plus important de liens tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Europe. Le secteur des fondations témoigne de ce niveau plus élevé de sensibilisation. Aux États-Unis, l'apparition en avance des fondations il y a un siècle et l'orientation internationale d'un grand nombre de ses chefs d'entreprises ont appuyé le développement d'un secteur philanthropique très novateur. Le secteur des fondations canadiennes est beaucoup moins développé, mais croît rapidement et offre des occasions à celles et ceux qui s'intéressent au soutien du travail international.

Les OSC canadiennes à vocation internationale s'intéressent à une question précise : la possibilité pour les fondations d'augmenter ou non le flux de leur financement afin de soutenir le travail des OSC. Au Canada, à court terme et compte tenu de l'infrastructure philanthropique existante, la réponse est probablement un « non » mitigé. Étant donné la petite taille de la plupart des fondations privées et leur manque de moyens, il s'avère difficile de les influencer. En outre, les fondations sont soumises à une forte pression voulant que leur financement serve à appuyer les projets au Canada et la pression ne fera qu'augmenter avec l'intérêt croissant pour les enjeux environnementaux.

Bien que les fondations états-uniennes et européennes apportent très peu de financement direct aux organisations canadiennes, les grandes fondations ont des bureaux partout dans le monde. Si les OSC canadiennes à vocation internationale désirent avoir accès aux fonds des grandes fondations, elles doivent mettre en place des programmes novateurs avec des partenaires outre-mer et amener les fondations à participer par l'entremise de leurs bureaux locaux. Il s'agit de la façon la plus efficace

Ainsi, à court terme, il n'y a probablement pas beaucoup plus d'argent en vue pour les projets spécifiques des OSC canadiennes à vocation internationale. À long terme, la promotion de la philanthropie dans le monde en développement et la mise en place de réseaux de fondations régionales et nationales outre-mer qui collectent des fonds à l'échelle locale et internationale pourraient assurer un financement plus constant pour le travail de leurs partenaires outre-mer.

La situation dans son ensemble

Un examen général du secteur philanthropique au Canada permet de constater que les possibilités sont nombreuses. Au cours des 10 à 20 prochaines années, on prévoit qu'un million de millions \$ passera des générations descendantes aux plus jeunes (Cohen, 2006). On peut s'attendre à ce qu'une partie soit versée aux initiatives philanthropiques par la création de fondations familiales et de fonds orientés par les donateurs dans des fondations communautaires et par l'entremise de dons planifiés destinés à différents organismes de bienfaisance. Compte tenu des commentaires entendus au cours des entrevues au sujet de la sensibilisation et de l'intérêt accru envers les enjeux mondiaux, on peut s'attendre à ce que certaines des ressources soient dirigées vers des causes internationales. Cependant, l'accès à ces fonds posera certains défis. Les valeurs des donateurs ont changé depuis 40 ans. Ils ne sont pas prêts à signer un chèque et à simplement le remettre à une organisation. Ils veulent participer activement. Les OSC à vocation internationale devront trouver des moyens d'amener une participation significative des donateurs et de démontrer les façons dont leur travail contribue à améliorer le monde.

Plusieurs personnes interviewées tant dans des fondations que dans des OSC estimaient qu'il serait avantageux d'amorcer un certain dialogue pour en apprendre plus sur l'autre. Actuellement, au Canada, les fondations connaissent assez peu les enjeux internationaux et disposent de peu d'organisations d'infrastructure pour aider les organisations et les particuliers qui désirent faire des contributions financières afin d'aider à résoudre les problèmes à l'échelle internationale. Les OSC canadiennes à vocation internationale peuvent faire bénéficier les fondations et les philanthropes de leur expérience et de leurs connaissances relatives au travail à l'étranger de même que leurs nombreuses années d'expérience de la négociation des cadres juridiques permettant l'octroi de subventions internationales. Le secteur des fondations internationales possède des ressources, des réseaux et du savoir-faire en ce qui concerne le soutien de projets outre-mer et vise à faire la promotion de la philanthropie à l'échelle mondiale et le renforcement de son infrastructure. Une meilleure compréhension des tendances relatives à la philanthropie internationale permettrait d'ouvrir les horizons des OSC canadiennes à vocation internationale au sujet de la manière d'appuyer le travail de leurs partenaires outre-mer. Une collaboration plus étroite entre ces deux acteurs sociaux pourrait renforcer la participation du Canada concernant les enjeux mondiaux

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE CHOISIS

Anheier, Helmut K. 2001. *Foundations in Europe: A comparative perspective*. En ligne. <http://www.lse.ac.uk/collections/CCS/pdf/CSWP18-revised_july_2001.pdf>. Consulté le 19 mars 2007.

(Document de travail sur les organisations de la société civile no 18)

- Agence du revenu du Canada. 2000. *Les organismes de bienfaisance enregistrés : Activités à l'extérieur du Canada*. RC4106. En ligne. <<http://www.cra-arc.gc.ca/E/pub/tg/rc4106/rc4106-f.pdf>>. Consulté le 19 mars 2007.
- Agence du revenu du Canada. 2001. *L'enregistrement d'un organisme de bienfaisance aux fins de l'impôt sur le revenu*. T4063. En ligne. <<http://www.cra-arc.gc.ca/F/pub/tg/t4063/t4063-f.html>>. Consulté le 20 mars 2007.
- BOND (British Overseas NGOs for Development). 2006. *Fundraising: What's happening to the pot?* En ligne. <<http://www.bond.org.uk/pubs/events/agm06/Funding.pdf>>. Consulté le 19 mars 2007.
- (Notes provenant du groupe de discussion lors de la BOND 2006 Annual Conference/AGM du 22 novembre 2006)
- Cohen, Todd. 2006. *Series on Canadian Giving*. En ligne. <[http://www.philanthropyjournal.org/newsviewer.cfm?articleid=113639&PTSidebarOptID=0&returnTo=javascript%3Ahistory.back\(\)%3B&returntoname=Search&SiteID=1664&thetitle=Canadian%20giving%2C%20Part%201&pageid=0&sidepageid=0&publishDate=2006-05-30%2000:00:00.0](http://www.philanthropyjournal.org/newsviewer.cfm?articleid=113639&PTSidebarOptID=0&returnTo=javascript%3Ahistory.back()%3B&returntoname=Search&SiteID=1664&thetitle=Canadian%20giving%2C%20Part%201&pageid=0&sidepageid=0&publishDate=2006-05-30%2000:00:00.0)>. Consulté le 19 mars 2007.
- European Foundation Centre. 2005. *Foundation facts and figures across the EU – associating private wealth for public benefit*. En ligne. <http://www.efc.be/ftp/public/EU/EURweb/Facts_Figs_publication.pdf>. Consulté le 19 mars 2007.
- European Foundation Centre. s.d. *Geographical areas of foundations' activities*. En ligne. <<http://www.efc.be/projects/eu/research/geogactiv.htm>>. Consulté le 19 mars 2007.
- Foundation Center. 2007. *Highlights of foundation giving trends*. En ligne. <<http://foundationcenter.org/gainknowledge/research/pdf/fgt07highlights.pdf>>. Consulté le 19 mars 2007.
- McArthur, Keith. 11 mai 2006. *Classifieds king finds riches in charity*. En ligne. <<http://www.bellzinc.theglobeandmail.com/servlet/story/RTGAM.20060511.wxrmacbain11/business/Business/businessBN/>>. Consulté le 19 mars 2007.
- Pfitzer, Marc, Fay Hanleybrown et Sunder Ramakrishnan. 2003. *Acting locally. Thinking globally? International grantmaking trends of U.S. foundations*. En ligne. <<http://www.foundationstrategy.com/documents/actlocthinkglob.pdf>>. Consulté le 19 mars 2007.
- Renz, Loren et Josie Atienza. 2006. *International grantmaking update: A snapshot of U.S. foundation trends*. En ligne. <http://foundationcenter.org/gainknowledge/research/pdf/intl_update_2006.pdf>. Consulté le 19 mars 2007.
- Tomlinson, Brian. 2006. *Funding international development: Revenue trends for 60 Canadian international civil society organizations, 1994 – 2004*. En ligne. <http://www.ccic.ca/e/docs/002_aid_2006-11_cida_aid_effectiveness_and_csos_paper.pdf>. Consulté le 19 mars 2007.

Voluntary Gateway. 2007. *Community foundations report third year of record-breaking donations*. En ligne. <<http://voluntarygateway.ca/en/node/3157>>. Consulté le 20 mars 2007.

NOTES

¹ Les auteures aimeraient remercier les personnes suivantes pour leur aide à la rédaction du présent article. Merci à Elaina Mack pour l'analyse des données statistiques et les données documentaires. Merci à Laird Hunter de Worton Hunter & Callaghan d'Edmonton pour l'interprétation des règlements de l'ARC. Merci à Molly Kane de Inter Pares et Rieky Stuart (auparavant chez Oxfam Canada) d'avoir révisé le document. Merci à Ann Simpson du CCCI pour son travail éditorial. Merci beaucoup aux personnes suivantes pour leurs commentaires sur les enjeux en question : Tim Brodhead, la Fondation de la famille J. W. McConnell; Amy Buskirk et Helen McLean, la Fondation canadienne Donner; Tim Draimin, la Tides Canada Foundation; Colin Glassco, la Colin B. Glassco Charitable Foundation for Children; Patrick Johnston, la Walter and Duncan Gordon Foundation; Monica Patten, les Fondations communautaires du Canada; Hilary Pearson, les Fondations philanthropiques Canada; Mary Tidland, la Mary A. Tidland Charitable Foundation; Connie Wansborough, la Harbinger Foundation; John Goulding, Vision mondiale; Carine Guidicelli, CECI; Jean-Pierre Massé, l'organisme Cardinal Léger et ses œuvres; et David Salter, Oxfam Canada.

² Visiter, par exemple, le <http://www.europeintheworld.info/news/index.asp#a4491>, consulté le 20 mars 2007.

³ Les deux principales sources utilisées étaient le *Répertoire canadien des fondations et des entreprises* de Imagine Canada (http://www.imaginecanada.ca/page.asp?foundation_directory) et FoundationSearch Canada (<http://www.foundationsearch.ca/>), toutes deux disponibles par abonnement.

⁴ Pour de plus amples renseignements, visiter le http://www.pfc.ca/cms_en/page1087.cfm, consulté le 20 mars 2007.

⁵ Pour de plus amples renseignements, aller à http://www.pfc.ca/cms_en/page1087.cfm, consulté le 20 mars 2007.

⁶ Pour de plus amples renseignements, aller à <http://www.cfc-fcc.ca/>, consulté le 28 mars 2007.

⁷ FoundationSearch Canada, <http://www.foundationsearch.ca/>, consulté le 25 novembre 2006.

⁸ Information provenant du *Répertoire canadien des fondations et des entreprises* de Imagine Canada, site consulté le 28 novembre 2006.

⁹ Données provenant du *Répertoire canadien des fondations et des entreprises* de Imagine Canada et de FoundationSearch Canada, sites consultés le 28 novembre 2006. Il est à noter que les contributions faites à l'University of West Indies étaient beaucoup plus faibles en 2005 (36 801 \$). En outre, la majorité des fonds accordés à USC Canada provenait de la USC Foundation. Tel qu'indiqué dans le texte, les données disponibles présentent des lacunes en matière de recherche. Le tableau vise à indiquer la portée des dons accordés par les fondations canadiennes aux OSC axées sur l'intervention internationale; il ne se base pas sur une analyse implacable.

¹⁰ Pour de plus amples renseignements, visiter le <http://www.wingsweb.org/>, consulté le 20 mars 2007.

¹¹ Visiter le <http://www.impacs.org/projects/charitiesdemocracy/>, consulté le 20 mars 2007. Note : IMPACS a cessé ses activités le 21 mars 2007.

¹² Pour de plus amples renseignements, aller à <http://www.tidescanada.org/cms/page1096.cfm>, consulté le 20 mars 2007.

¹³ Pour les données canadiennes, aller à http://www.pfc.ca/cms_en/page1087.cfm, consulté le 20 mars 2007. Les données sur les États-Unis proviennent de Renz et Atienza (2006) et du Foundation Center, *Highlights of Foundation Yearbook*, édition de 2006, <http://foundationcenter.org/gainknowledge/research/pdf/fy2006highlights.pdf>, consulté le 28 mars 2007.

¹⁴ Note : Ces nombres constituent un échantillon tiré des données de 2004 seulement. D'autres fondations canadiennes ayant consenti d'importantes subventions comprennent la R. Howard Webster Foundation (355 000 \$) en 2005 et la Sprott Foundation (115 000 \$) en 2003. Sources : pour le Canada, *Répertoire canadien des fondations et des entreprises* de Imagine Canada, FoundationSearch Canada, 2004; pour les États-Unis, Renz et Atienza, 2006. La conversion des dollars a eu lieu le 30 novembre 2006. Tel qu'indiqué dans le texte les données disponibles présentent des lacunes en matière de recherche. Le tableau a pour but

de donner une idée de la portée des dons accordés par les principales fondations canadiennes et américaines à des enjeux internationaux; il ne se base pas sur une analyse implacable.

¹⁵ Visiter le <http://www.efc.be/projects/eu/research/default.htm>, consulté le 20 mars 2007.

¹⁶ Aller à <http://www.europeintheworld.info>, consulté le 20 mars 2007.